

# Merkblatt SAR



.....

## ELT ou PLB? Quelle radiobalise de détresse choisir pour l'aviation légère ?

.....



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
Swiss Confederation

Bundesamt für Zivilluftfahrt BAZL  
Office fédéral de l'aviation civile OFAC  
Ufficio federale dell'aviazione civile UFAC  
Federal Office of Civil Aviation FOCA

Conformément au règlement (UE) n° 965/2012 (partie NCO), il est possible d'emporter un radiophare de repérage personnel (PLB) au lieu d'un émetteur de localisation d'urgence (ELT) lorsque l'avion est certifié pour une capacité maximale en sièges passagers de six ou moins. Ces deux balises de détresse permettent aux secours de localiser plus facilement les avions accidentés.

Dans les deux cas, le principe de fonctionnement est identique : lorsqu'elles sont activées, les radiobalises émettent un signal sur les fréquences d'urgence 406 MHz et 121,5 MHz. La quasi-totalité des PLB et, de plus en plus, les ELT, sont aussi équipés d'un GPS et permettent ainsi de géolocaliser rapidement les aéronefs en détresse (voir la fiche à ce sujet).

## En quoi les deux systèmes diffèrent-ils ?

Les deux radiobalises se distinguent essentiellement par leur portabilité et le mode d'activation. L'ELT est un équipement fixe qui fait partie intégrante de l'avion. À l'inverse, le PLB n'est pas un élément fixe de l'avion mais est un équipement portable.

Mais ce qui différencie vraiment les deux appareils est leur mode d'activation. Tandis que l'ELT émet automatiquement dès qu'il y a un impact, le PLB doit être activé manuellement. En cas d'accident, le PLB n'émet aucun signal de détresse si le pilote et/ou les passagers ne savent pas comment l'activer ou ne sont pas en état de le faire. Il est d'autant plus difficile alors pour les secours de localiser le lieu de l'accident ou d'être informés qu'un accident a eu lieu.

### En résumé :

**Les PLB constituent une variante bon marché. Ils ne présentent cependant pas l'avantage de se déclencher automatiquement comme les ELT. Dans la plupart des accidents, les pilotes ne sont pas en mesure d'activer le PLB.**

Les vidéos sont mises gracieusement à disposition par COSPAS-SARSAT :

Aperçu du système  
Radiobalise de détresse  
Innovations

<https://youtu.be/8jHOvWZTNjl>  
<https://youtu.be/1h17frDalg8>  
<https://youtu.be/TS5ZqpTn56w>

Le site Internet de [l'Office fédéral de la communication \(OFCOM\)](https://www.ofcom.ch) contient des informations importantes sur l'utilisation des ELT et des PLB au Liechtenstein et en Suisse.

**Contact :**  
elt@bazl.admin.ch